

Transports lacustres : des bateaux toujours en attente et une sécurité limitée



Nous l'avons constaté en 2015 les pannes des bateaux sur la ligne N2 (Lausanne-Thonon) début juillet, avec la suppression de certaines traversées, démontrent une nouvelle fois que la CGN ne peut en l'état actuel de sa flotte assurer correctement les traversées du Lac. La mise en place d'une offre transfrontalière avec une continuité de service et une amélioration des prestations est nécessaire. La modification des horaires de la ligne à partir du 21 décembre 2015 n'est pas complètement adaptée aux besoins actuels. Cette décision a surpris la sous-commission des transports lacustres du GTE qui n'avait pas été

solicitée préalablement sur les modalités concrètes de sa mise en œuvre.

La fréquentation de la ligne N1 sur certains horaires (7h et 17h15) pose des problèmes pour le confort et la sécurité des usagers. Si une doublure déleste le bateau de 7h, il n'est pas rare d'avoir encore plus de 500 personnes certains jours et le bateau de 17h15 dépasse les 600 personnes embarquées.

La CGN a effectué un sondage sur les besoins des usagers dont les demandes s'orientent forcément pour :

- des bateaux modernes, d'une capacité suffisante, offrant un confort acceptable (places assises, wifi pour travailler,...)
- une fréquence plus importante aux horaires pendulaires avec un cadencement des traversées (pour une durée de moins de 30 minutes)
- des moyens de paiement modernes

Il est à souhaiter pour cette année que les élus Français et Suisses considèrent enfin la nécessité de travailler ensemble à résoudre l'ensemble des problèmes des usagers frontaliers.

Parkings payants, une tendance défavorable pour tous

Décidemment, les frontaliers ne pourront pas se rendre à leur travail sans sortir obligatoirement leur porte-monnaie. La commune de Veigy-Foncenex a annoncé l'engagement de travaux pour ouvrir définitivement le parking côté Lac qui était initialement ouvert à titre provisoire.

Avec un tarif journalier estimé à 3 euros, il est anormal que les fonds frontaliers perçus ne soient pas utilisés à cet effet.

Certaines communes françaises ont tendance à vouloir appliquer une politique déjà initiée en Suisse consistant à faire payer aux usagers l'utilisation de chaque infrastructure et tous les services se rattachant aux transports individuels mais aussi désormais les transports publics.

Projets de mobilité à Genève, restons sur l'essentiel

Parmi les projets de mobilité annoncés par la Direction générale des transports de Genève et qui fera l'objet d'un débat puis d'un vote populaire cet été, l'un d'eux a l'avantage d'avoir reçu un accueil favorable de la Confédération. Une partie des fonds votée par le Parlement concerne la première phase de travaux pour l'élargissement de l'Autoroute de Contournement.

Les travaux devraient démarrer en 2021 sur le tronçon reliant le Vengeron à l'aéroport de Genève. Ils devraient être suivis par la création d'une troisième voie jusqu'à Perly. Les travaux débiteront à la suite de l'adaptation de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex.

La deuxième phase des travaux dépendra des décisions du Conseil Fédéral. Il s'agira de la création d'une troisième voie dès 2025 entre Coppet et le Vengeron.

En attendant cette échéance, certaines mesures pourraient voir le jour afin de soulager le trafic entre l'aéroport et Perly, plus particulièrement au niveau du tunnel de Vernier, emprunté chaque jour par 82 000 véhicules.

La première mesure consisterait à aménager une bande d'arrêt d'urgence entre le tunnel de Vernier et la sortie de Bernex afin d'y autoriser la circulation. La seconde, actuellement étudiée serait la création d'une demi-jonction autoroutière à l'entrée du tunnel. Cette demi-jonction permettrait aux voitures venant de Bardonnex de sortir avant le tunnel de Vernier pour se rendre dans la zone Industrielle de Satigny et de faire de même dans l'autre sens.